



ésban /



**Bienvenue**

**à l'ésban**

École supérieure  
des beaux-arts de Nîmes

# L'École supérieure des beaux-arts de Nîmes en quelques mots

L'ésban est un établissement d'enseignement supérieur public relevant de la tutelle pédagogique du ministère de la Culture et qui forme à la création artistique et à ses métiers.



## L'ésban, c'est :

- une pédagogie centrée sur le projet de l'étudiant·e
- un programme complet d'acquisition de compétences artistiques, théoriques et techniques
- la transmission par des enseignant·e·s (artistes, critiques d'art, chercheur·euse·s)
- des rencontres et des interactions avec des professionnel·le·s de l'art et de la culture

## L'ésban délivre deux diplômes du ministère de la Culture :

- le DNA – Diplôme National d'Art (Bac +3), conférant grade de Licence (1<sup>er</sup> cycle: 180 ECTS)
- le DNSEP – Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (Bac +5), conférant grade de Master (2<sup>e</sup> cycle: 120 ECTS)

L'ésban propose d'autres formations :

- le diplôme d'établissement *Production et régie des œuvres et des expositions*
- un parcours et un stage de préparation aux concours d'entrée des écoles d'art

## L'ésban ouvre à une diversité de parcours professionnels :

- **dans la création** : artiste, photographe, illustrateur·ice, auteur·e...
- **autour de la création** : médiateur·rice, régisseur·euse, responsable de lieux artistiques...
- **dans l'enseignement** (après une formation complémentaire et/ou sur concours) : professeur·e d'enseignement artistique, professeur·e d'arts plastiques...
- **dans la communication** : directeur·rice artistique, chef·fe de projet...

## L'ésban, c'est aussi :

- un lieu de recherche et de diffusion artistique et culturelle
- un lieu d'initiation et de formation, pour tou·te·s, à la création artistique (cours pour enfants, adolescent·e·s et adultes).





4



5



# La transmission par la pratique, au cœur de l'enseignement



## Les enseignements

De nombreuses pratiques artistiques sont enseignées, tout au long de l'année : dessin, édition, espace, film et vidéo, création littéraire, peinture, performance, photographie, sculpture, volume. Le développement du projet personnel de l'étudiant-e tient une place prépondérante dans l'organisation pédagogique. Il est nourri par un socle d'enseignements théoriques et techniques :

- histoire de l'art, théorie de l'art, analyse critique, cours d'anglais adaptés à l'univers artistique, recherche documentaire.
- outils numériques et audiovisuels : multimédia, PAO, création de sites internet, vidéo (tournage, montage).

Des projets sont régulièrement conduits avec des institutions partenaires.

## Les enseignant·e·s, professionnel·le·s du monde de l'art

Les équipes pédagogiques de l'établissement sont composées d'enseignant·e·s artistes, chercheur·euse·s, historien·ne·s et critiques d'art, ainsi que d'assistant·e·s et technicien·ne·s spécialisé·e·s. Tout au long de l'année, des professionnel·le·s extérieur·e·s (artistes, photographes, cinéastes, graphistes...) sont invité·e·s à conduire des sessions thématiques intensives (workshops) ou des séminaires.



## Ateliers et équipements

- 5 ateliers collectifs de 200 m<sup>2</sup> chacun réservés au travail personnel des étudiant-e-s
- des ateliers techniques équipés et animés par des assistant-e-s d'enseignement et technicien-ne-s spécialisé-e-s :
  - volume : bois et fer
  - édition : sérigraphie et gravure
  - multimedia : postes informatiques en accès libre avec logiciels de PAO, vidéo, son
  - photographie et vidéo : laboratoire argentique, studio de prises de vues
- du matériel technique en prêt (caméras, appareils photographiques, éclairages, matériel de tournage, projecteurs, écrans...) et du petit outillage
- une bibliothèque spécialisée en art contemporain (ouvrages édités, livres d'artistes, revues, DVD, ressources numériques...) en réseau avec des bibliothèques et centres de documentation partenaires
- une galerie d'exposition de 400 m<sup>2</sup>





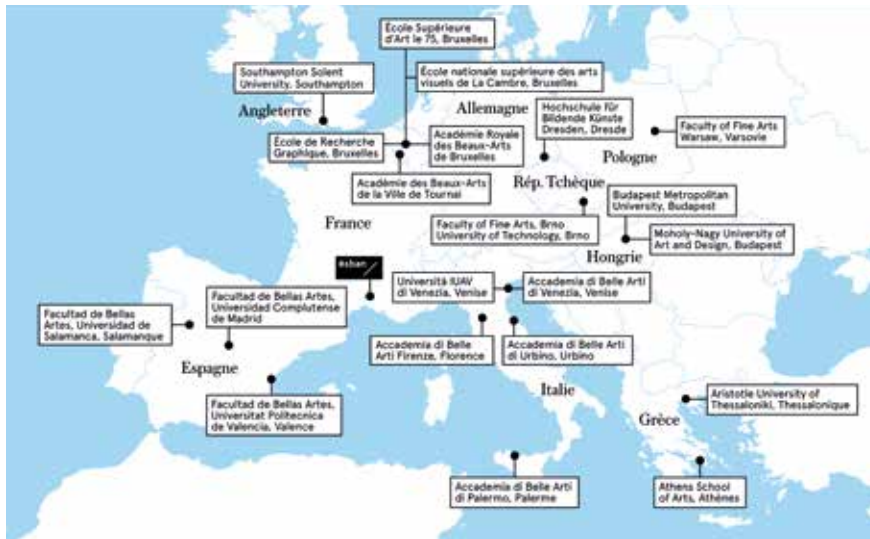
# Mobilité et orientation

## Les mobilités internationales

Au cours de la scolarité, l'étudiant-e a la possibilité de réaliser des mobilités internationales dans des établissements partenaires (Erasmus études) ou des stages (Erasmus Stages).

## L'accompagnement à l'orientation

Créé en 2014 pour accompagner l'insertion et l'orientation des étudiant-e-s, le BIOP [Bureau de l'insertion et de l'orientation professionnelle] propose un suivi du projet des étudiant-e-s par des entretiens réguliers ainsi qu'une activité de conseil et diffusion d'informations professionnelles (appels à projets, résidences, bourses de création...).



Les partenaires en Europe



Les partenaires hors Europe



## Après l'école

### *DE Production et régie des œuvres et des expositions*

Cette formation prépare aux métiers de la régie et de la production des œuvres et des expositions telles que pratiquées en milieu artistique (centres d'art, Frac, musées, galeries, lieux d'exposition) ou au sein de sociétés de transport et d'agences de production.

### *Post Production*

Les écoles supérieures d'art de la région Occitanie (MOCO.ESBA à Montpellier, ésban à Nîmes, Esa des Pyrénées à Tarbes et Pau, Isdat de Toulouse) se sont associées au Frac Occitanie-Montpellier pour accompagner de jeunes diplômé·e·s dans une première expérience de production et d'exposition. Un programme de résidence est conduit avec les résidences Maison Daura à Cahors.

### *Offshore*

L'École Offshore, programme de recherche « création et mondialisation » d'un an à Shanghai, est pilotée par l'École nationale supérieure d'art et de design de Nancy (ENSAD Nancy) en association avec des écoles d'art françaises, parmi lesquelles l'ésban. Chaque année, un ou une de ses diplômé·e·s peut bénéficier de cette formation de niveau Post-master.





## Hôtel Rivet, centre d'art d'application et de recherche

### *Hôtel Rivet, centre d'art d'application*

Le centre d'art d'application intégré à l'ésban est conçu comme un atelier où les projets d'exposition sont organisés et produits à échelle 1. Il permet, depuis les programmes pédagogiques et scientifiques de l'établissement, la présentation d'expositions d'artistes, de designers, d'œuvres de collections publiques, de diplômé·e·s et d'étudiant·e·s. Des conférences et des rencontres complètent cette programmation.

Ce centre d'art d'application contribue à la professionnalisation des étudiant·e·s associé·e·s à toutes les étapes de l'exposition : création, production, communication et transmission.

Sa programmation, ouverte au public, se déroule dans divers espaces d'exposition à Nîmes (à l'ésban, à Carré d'art / galerie Norman Foster, au musée du Vieux Nîmes et à la chapelle des Jésuites), ou hors-les-murs...

*Le Papillon*, surface nomade d'exposition, circule dans différents lieux partenaires.

### *Hôtel Rivet, la recherche par la création*

Les programmes de recherche sont conduits avec des partenaires professionnel·le·s et académiques, à partir de deux axes scientifiques :

- *Expérience et pensées de la spatialité* explore et expérimente la façon dont l'espace est interrogé, façonné, produit et redéfini par les artistes, dans une variété de pratiques artistiques qui impliquent l'espace.
- *La flamme et le papillon* questionne, met en jeu et expérimente les formes artistiques et théoriques au croisement de l'écriture, du cinéma, de l'art vidéo et de la performance.

En tant que partenaire du « Réseau Peinture », l'ésban propose également un axe dédié à la recherche en peinture.

### **Plus d'informations**

hotel-rivet.fr

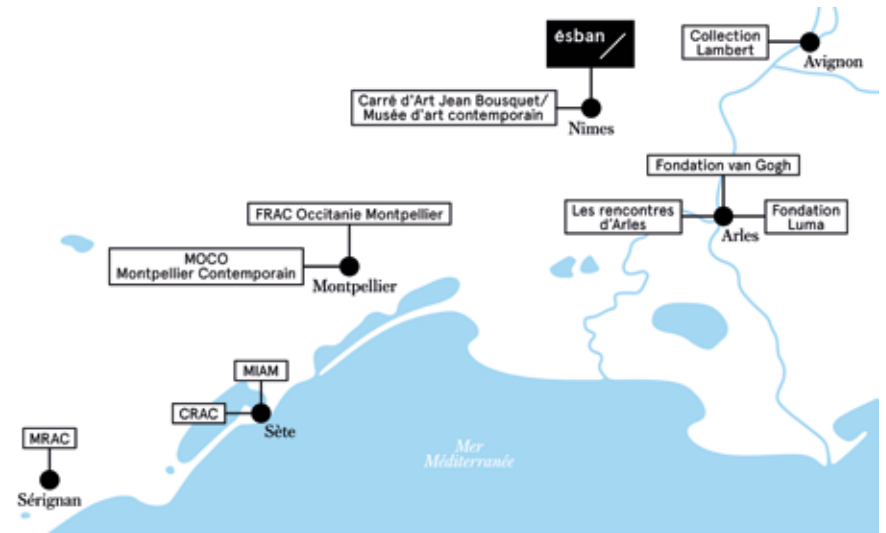


## Admissions

- en 1<sup>re</sup> année : après examen d'entrée (au printemps de chaque année) ouvert aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent et aux élèves de Terminale sous réserve d'obtention du diplôme. Une dérogation pour les non bacheliers est possible. L'inscription à l'examen se fait via la Plateforme Parcoursup.
- en 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> année : après entretien avec la commission d'admission en cours de cursus.

## Préparation

L'éshan propose des cours de préparation aux concours d'entrée des écoles d'art (le mercredi après-midi tout au long de l'année) ainsi qu'un stage intensif, pendant les vacances d'hiver.



## L'École supérieure des beaux-arts de Nîmes :

- au sein d'un territoire dense en institutions artistiques
- à proximité de nombreux événements culturels annuels

*Montpellier Danse, Uzès Danse, Rencontres internationales de la Photographie d'Arles, Printemps des Comédiens et Festival Radio France de Montpellier, Festival d'Avignon, Festival Tinals de Paloma à Nîmes...*

- partenaire active de réseaux nationaux ou régionaux  
*L'Andéa (Association nationale des écoles d'art et de design), la Fondation Culture et Diversité (programme égalité des chances en école d'art et de design), le Réseau Peinture, L'École(s) du Sud, Air de Midi.*



## DNA Art (Bac +3) Diplôme National d'Art valant grade Licence (180 ECTS)

### Le déroulement des études

Le Diplôme National d'Art est un diplôme du ministère de la Culture organisé sur 3 années. Au cours de ce cycle, les étudiant-e-s s'initient à de nombreuses disciplines (pratiques, théoriques et techniques) et développent les fondements d'une culture artistique. Progressivement, les temps de production, les workshops et la pratique en atelier prennent une place plus importante. Accompagné-e-s par les enseignant-e-s, les étudiant-e-s posent les bases d'une démarche artistique personnelle. En 3<sup>e</sup> année, les étudiant-e-s s'initient à la recherche-crédation en choisissant des ARC (Ateliers Recherche et Création thématiques).

En 2<sup>e</sup> année, un stage obligatoire doit être effectué en milieu professionnel. L'ésban offre également la possibilité de partir à l'étranger via une mobilité européenne (Erasmus +) ou internationale.

### Comment intégrer l'ésban ?

• **En 1<sup>re</sup> année :** par un examen d'entrée ouvert aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent et aux élèves de Terminale sous réserve d'obtention du diplôme. Une dérogation pour les non bacheliers est possible. L'examen se déroule à l'ésban au printemps de chaque année.

#### Épreuves du concours :

- une épreuve de culture générale
- une épreuve de langue étrangère
- une épreuve plastique
- un entretien avec un jury d'enseignant-e-s s'appuyant sur la présentation d'un dossier de travaux personnels. L'entretien a pour objet de mesurer le parcours et les motivations du candidat.

Pour les futurs bacheliers ou les étudiant-e-s en situation de ré-orientation, l'inscription au concours se fait *via* la plateforme Parcoursup.

Pour les candidat-e-s en situation de reprise d'étude, l'inscription se fait directement auprès de l'ésban.





### • En 2<sup>e</sup> année

Une commission d'équivalence examine les candidatures des étudiant·e·s ayant commencé leurs études dans d'autres écoles ou universités et détenant la totalité des crédits nécessaires pour l'intégrer l'année. Au cours d'un entretien devant un jury d'enseignant·e·s, les candidat·e·s sont invité·e·s à présenter un dossier de travaux personnels.

### *Étudiant·e·s internationaux*

- **Admission en 1<sup>er</sup> année :** les étudiant·e·s doivent s'inscrire au concours d'entrée;
- **Admission en 2<sup>e</sup> année :** les étudiant·e·s non présent·e·s sur le territoire national peuvent participer à la sélection d'étudiant·e·s internationaux *via* la plateforme Campus Art.

Pour les étudiant·e·s étranger·e·s non francophones, un certificat de TCF – Test de Connaissance du Français – de niveau B2 est requis au moment de l'inscription à l'examen d'entrée ou aux commissions. La maîtrise orale du Français est également appréciée lors de l'entretien avec le jury.

### Après le DNA

La formation de premier cycle donne à l'étudiant·e les bases nécessaires pour une poursuite d'études en DNSEP à l'ésban ou dans une autre école d'art.

Les masters universitaires sont accessibles selon les spécialités (sciences humaines et sociales, enseignement et éducation, arts du spectacle, ingénierie culturelle, animation socio-culturelle...) en fonction des critères propres aux établissements.

Le Diplôme d'établissement complémentaire de l'ésban *Production et régie des œuvres et des expositions* est ouvert aux titulaires du DNA qui souhaitent poursuivre dans ce domaine.

#### Informations, inscription...

*Pour les étudiant·e·s français*

Service scolarité

scolarité@esba-nimes.fr

Dossiers d'inscription à télécharger

dès le mois de février sur [esba-nimes.fr](http://esba-nimes.fr)

*Pour les étudiant·e·s étrangers*

Service des relations internationales

international@esba-nimes.fr

[esba-nimes.fr/en/](http://esba-nimes.fr/en/)

[campusart.org](http://campusart.org)

## DNSEP Art (Bac +5)

### Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique

valant grade Master (120 ECTS)

### Le déroulement des études

Le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique, diplôme du ministère de la Culture, est organisé sur deux années et s'articule autour de deux principaux enjeux :

- l'engagement d'une recherche artistique par la préparation d'un projet personnel et d'un mémoire ;
- l'insertion dans les réseaux artistiques et culturels par la contribution à des projets et la réalisation de stages en milieu professionnel.

L'enseignement repose sur l'organisation de cours, de séminaires, de workshops, d'expositions et restitutions publiques ou encore de publications. Il est dispensé par les enseignant·e·s de l'école et par des intervenant·e· extérieur·e·s (artistes, critiques d'art, chercheur·euse·s en sciences humaines et sociales, commissaires d'exposition...).

### Deux axes pédagogiques sont proposés :

- **Spatialités :** les étudiant·e·s développent une réflexion et des expériences en considérant les différentes spatialités contemporaines qui s'épanouissent dans notre vie quotidienne et dans une variété de pratiques artistiques, ainsi que la possibilité de les transformer, d'agir sur elles et d'en produire de nouvelles.
- **Écritures expérimentales :** les étudiant·e·s développent une pratique approfondie de l'écriture, dans une approche transversale où la recherche textuelle est pensée depuis son frottement aux autres arts, aux langages cinématographiques, plastiques et performatifs.

Hôtel Rivet, centre d'art d'application de l'ésban, permet la diffusion des projets conduits en situation réelle par les étudiant·e·s.

### Comment intégrer le cycle 2 de l'ésban

L'étudiant·e doit être diplômé·e d'un DNA ou d'une Licence dans le domaine artistique. La commission d'admission reçoit les candidat·e·s qui doivent faire état de leur travail et/ou de leur expérience professionnelle, de leur motivation à intégrer un DNSEP et présenter leur projet pour cette formation.

### *Étudiant·e·s internationaux*

• **Admission en 4<sup>e</sup> année** : les étudiant·e·s doivent participer à la sélection d'étudiant·e·s internationaux via la plateforme Campus Art. Pour les étudiant·e·s étranger·e·s non francophones, un certificat de TCF – Test de Connaissance du Français – de niveau B2 est requis au moment de l'inscription à l'examen d'entrée ou aux commissions. La maîtrise orale du Français est également appréciée lors de l'entretien avec le jury.

### **Après le DNSEP**

La formation de second cycle permet à l'étudiant·e une insertion directe dans la carrière d'artiste, notamment par l'accès au dispositif Post-Production et au post-Master Off Shore (Ensad Nancy).

Les métiers de la création (artiste, photographe, auteur...) et de l'exposition (commissaires d'expositions, régisseur·euse·s, médiateur·rice·s...) peuvent être directement pratiqués.

Un complément de formation (sciences humaines et sociales, enseignement et éducation, arts du spectacle, ingénierie culturelle, animation socio-culturelle ...) peut être envisagé en fonction des critères propres aux établissements qui les dispensent.

Le Diplôme d'établissement complémentaire *Production et régie des œuvres et des expositions* de l'ésban est ouvert aux titulaires du DNSEP.

#### **Informations, inscription...**

*Pour les étudiant·e·s français·e·s*

Service scolarité

scolarité@esba-nimes.fr

Dossiers d'inscription à télécharger

dès le mois de février sur **esba-nimes.fr**

*Pour les étudiant·e·s étranger·e·s*

Service des relations internationales

international@esba-nimes.fr

**esba-nimes.fr/en/**

**campusart.org**

## **Production et régie des œuvres et des expositions**

### **Diplôme d'établissement**

#### **Le déroulement des études**

La formation PRODUCTION s'adresse à des étudiant·e·s inscrit·e·s en 2<sup>e</sup> cycle des écoles supérieures d'art et/ou à des diplômé·e·s du DNA ou du DNSEP.

Elle propose une formation dans le champ de la régie et de la production des œuvres et des expositions telles que pratiquées en milieu artistique (centre d'art, FRAC, musées, galeries, festivals), mais aussi au sein des sociétés de transport ou encore d'agences de production, d'œuvres et d'événements. Elle est ouverte aux enjeux les plus actuels du secteur, en particulier l'international et la transition écologique.

La formation se déroule sur une année d'étude. Elle est organisée en partenariat avec des professionnels de Carré d'art – Musée, Nîmes; MOCO, Montpellier; le FRAC Occitanie – Montpellier; le Mudam, Luxembourg, CHD Production, Montpellier comme par des professionnels indépendants.

#### **Organisation de l'année**

- **octobre à décembre** : formation pratique et méthodologique : métiers de la régie, documentation des expositions, typologie des œuvres, transports et emballages, pratique de la mise en lumière, initiation à la conservation préventive.
- **janvier à juin** : mise en pratique dans le cadre d'un stage ou d'une intervention en milieu professionnel (production, régie et montage d'expositions en institution, association, galerie...).

#### **Admission et modalités d'inscription**

Le nombre de places est limité à 10.

Tout·e candidat·e doit remplir et renvoyer un dossier d'inscription à l'oral d'admission, téléchargeable au mois de mai sur le site de l'ésban. Les candidat·e·s sont reçu·e·s lors d'un entretien au début du mois de juillet.

#### **Renseignements**

Service scolarité

t. 04 30 06 12 02

scolarité@esba-nimes.fr

**esba-nimes.fr**

## Les préparations aux études supérieures artistiques

### Les cours durant l'année

Conçu à l'attention des jeunes gens se destinant à des études artistiques, ce parcours est composé de deux cours se déroulant le mercredi après-midi (dessin d'observation et pratiques contemporaines). Ce parcours a pour objectifs la préparation d'un dossier réalisé à partir des productions personnelles et la sensibilisation à la création artistique. Une part importante est faite à l'actualité de l'art et des visites d'expositions sont régulièrement organisées notamment à Carré d'Art, musée d'art contemporain.

- **Inscriptions** : chaque année au début du mois de septembre

### Le stage de préparation aux concours d'entrée en école d'art

Chaque année, pendant les vacances d'hiver, l'ésban propose l'organisation d'un stage intensif d'une semaine au cours duquel les participant-e-s préparent, avec l'appui d'un-e enseignant-e-artiste, les épreuves des concours d'entrée des écoles supérieures d'art.

Le stage comprend la préparation d'un projet plastique collectif et du dossier personnel.

- **Inscriptions** : à partir du mois de novembre

**Renseignements**  
Administration  
t. 04 30 06 12 00  
apa@esba-nimes.fr

École supérieure  
des beaux-arts de Nîmes  
10 Grand'Rue  
30 000 Nîmes  
t. 04 30 06 12 00  
info@esba-nimes.fr  
esba-nimes.fr

**Graphisme**  
Aurore Chassé

**Photos**  
© Myr Muratet / Ésban sauf intérieur de couverture © Ésban,  
p.4, en haut © F. Gleize, p.8, à gauche © C. Martínez,  
p.12, en bas à gauche © P. Schwartz,  
p. 15, en haut © Le papillon de Laura Lamiel / Ésban,  
p.15, en bas à droite © mountaintcutters)

Septembre 2020

L'École supérieure des beaux-arts de Nîmes est un établissement public de coopération culturelle. Il bénéficie du soutien de la Ville de Nîmes et du Ministère de la Culture / DRAC Occitanie.

**ésban** /  
École supérieure  
des beaux-arts de Nîmes







[esba-nimes.fr](http://esba-nimes.fr)

